

SPASMAG, solution buvable en ampoule

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

- Ce médicament est une spécialité qui peut être utilisée sans consultation ni prescription d'un médecin.
- La persistance des symptômes, l'aggravation ou l'apparition de nouveaux troubles, imposent de prendre un avis médical.
- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien ou à votre médecin.

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Pour une ampoule de 5 ml :

Principes actifs :

Sulfate de magnésium heptahydraté.....1,200 g
quantité correspondant à magnésium élément.....0,118 g
Levure Saccharomyces cerevisiae.....0,100 g
Excipients : Acide citrique anhydre, cyclamate de sodium, saccharine sodique, arôme orange*, eau purifiée.
* Composition de l'arôme orange : huile essentielle d'écorce d'orange douce, alcool.

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution buvable en ampoule.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

SUPPLÉMENT MINÉRAL (A : appareil digestif et métabolisme).

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

Laboratoires GRIMBERG
Z.A. des Bouttes, 5 rue Vermont
78700 Conflans Sainte Honorine - FRANCE

**DANS QUEL CAS UTILISER SPASMAG, solution buvable en ampoule ?
(INDICATIONS THERAPEUTIQUES)**

Ce médicament est indiqué en cas de carence en magnésium confirmée par votre médecin.

ATTENTION !

DANS QUEL CAS NE PAS UTILISER SPASMAG, solution buvable en ampoule ?

(CONTRE-INDICATIONS)
Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ :

- Si vous êtes allergique (hypersensible) aux substances actives ou à l'un des autres composants dans SPASMAG, solution buvable en ampoule,
 - en cas d'insuffisance rénale sévère (défaillance des fonctions du rein).
- EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.*

MISES EN GARDE SPECIALES/PRECAUTIONS D'EMPLOI

- En cas de carence sévère, le traitement doit être commencé par la voie veineuse. Il en est de même en cas de malabsorption.
 - En cas de carence en calcium associée, il est recommandé de procéder d'abord dans la plupart des cas, au traitement de la carence en magnésium.
- EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.*

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT
SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MÉDECIN OU À
VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que
vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le
poursuivre.

Allaitement

L'utilisation de ce médicament est à éviter pendant l'allaitement.
D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE
TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER
UN MÉDICAMENT.

COMMENT UTILISER SPASMAG, solution buvable en ampoule ?

POSOLOGIE

La dose habituelle est :

- *chez l'adulte* : 3 ampoules par jour.
- *chez l'enfant* : 1 à 3 ampoules par jour.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

Les ampoules doivent être secouées puis diluées dans un peu d'eau.

FREQUENCE ET MOMENT AUXQUELS LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE ADMINISTRÉ

La dose journalière est à répartir de préférence en plusieurs prises avant ou au cours d'un repas.

DURÉE DU TRAITEMENT

La durée habituelle de traitement est de 1 mois.

En l'absence d'amélioration des symptômes au bout d'un mois de traitement, il n'est pas utile de poursuivre
le traitement, allez consulter votre médecin.

EN CAS D'INCERTITUDE, CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN OU VOTRE PHARMACIEN.

CONDUITE À TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

CONDUITE À TENIR AU CAS OU L'ADMINISTRATION D'UNE OU PLUSIEURS DOSES A ÉTÉ OMISE

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oubliée de prendre.

EFFETS NON SOUHAITÉS ET GÉNANTS

(EFFETS INDÉSIRABLES)

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, SPASMAG, solution buvable en ampoule PEUT, CHEZ CERTAINES
PERSONNES, ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÉNANTS :

- diarrhées,
- douleurs abdominales.

SIGNALEZ À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN TOUT EFFET NON SOUHAITÉ ET GÉNANT
QUI NE SERAIT PAS MENTIONNÉ DANS CETTE NOTICE.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets
mentionnés comme étant sérieux, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

CONSERVATION

NE PAS DÉPASSER LA DATE LIMITE D'UTILISATION FIGURANT SUR LE CONDITIONNEMENT
EXTÉRIEUR.

DATE DE RÉVISION DE LA NOTICE

05 Octobre 2006